



**OUVERTURE DES CHASSES DES  
SAINTS DOMITIEN ET MENGOLD  
AU TRESOR DE NOTRE-DAME DE HUY**

*Approche anthropologique:* Christine CHARLIER;

*Approche historique:* Philippe GEORGE ;

avec une contribution d'Olav RÖHRER-ERTL sur la

**Reconstitution plastique de la tête de saint Emmeram de Ratisbonne**

**INTRODUCTION**

Le mercredi 19 août 1981 eut lieu au Trésor de Notre-Dame de Huy l'ouverture des deux châsses des saints patrons séculaires de la Cité des Febvres, saint Domitien et saint Mengold. Pour procéder à cet inventaire canonique, Monseigneur Guillaume-Marie van Zuylen, évêque de Liège, s'était fait représenter par Monsieur le Chanoine Maurice Devos, révérend-doyen du Chapitre Cathédral de Liège, ex-doyen de Huy <sup>(1)</sup>.

---

(1) L'ouverture se fit en présence de:

Monsieur l'Abbé Paul Thijsen, révérend-chanoine de la cathédrale de Liège, notaire faisant fonction,

Monsieur l'Abbé Charles Paquot, révérend-doyen de Huy,

Madame F. Pirenne-Hulin, licenciée en histoire de l'Art, attachée scientifique au Musée d'Art religieux et d'Art mosan de Liège,

Madame S. George-Rashevitch, historienne,

Monsieur Albert Lemeunier, Conservateur du Musée d'Art religieux et d'Art mosan,

Monsieur Jean-Louis Joris, architecte,

Monsieur Jean-Marie Defawes, Sacristain de Notre-Dame,

ainsi que les auteurs de ces lignes.

Par la suite se joignirent à ce groupe :

Monsieur et Madame P. Boursoit-Joris et Madame H. Lemeunier-Toussaint.

Voir compte-rendu dans le Journal *Vers l'Avenir* du lundi 24 août 1981.

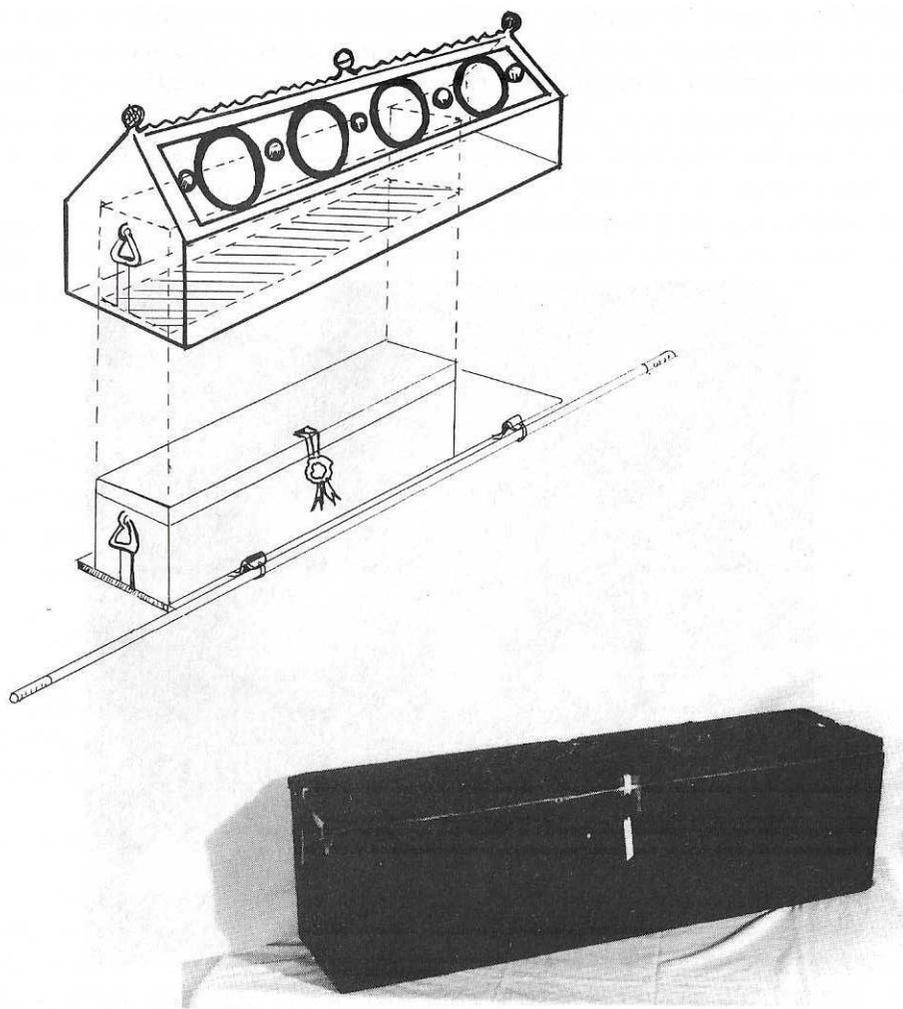


Fig. 1 — Schéma sommaire de la structure interne des châsses

(Dessin Robert George et Photo J.-L. Joris)

Il nous a semblé utile de garder dans les Annales hutoises une mention de cette ouverture en même temps que de faire part des premiers résultats de l'examen.

### I. Description des coffres à reliques et de leur contenu.

Si tout le monde visualise immédiatement les sarcophages que constituent nos grandes châsses mosanes, peu de personnes connaissent la manière dont y sont déposées les reliques.

Le schéma sommaire ci-contre en facilitera la compréhension (Fig. 1).

Le couvercle du coffre à reliques de la châsse de saint Domitien était scellé du sceau de Monseigneur Louis-Joseph Kerkhofs, évêque de Liège (1927-1961) (Devise: *Quia ego sum servus*). Le document que le coffre recelait nous apprit que la précédente ouverture avait eu lieu le dimanche 11 mai 1958, après une grand'messe pontificale, célébrée par Dom E. Gisquière, révérend-abbé d'Averbode, à l'occasion du XIV<sup>e</sup> centenaire de la mort de saint Domitien <sup>(2)</sup> (fig. 2).

(2) Notons, comme nous l'expliquerons par la suite (voir note 5), que cette date de la mort de saint Domitien (558) est hypothétique.

Pour la circonstance, Monsieur le Doyen Dessart écrivit le *Jeu d'Yvette et de saint Domitien*, dont le livret fut publié.

Le dimanche 11 mai 1958, à 11 heures 30, une grand'messe pontificale fut célébrée par Dom E.P. Gisquière, Abbé d'Averbode, qui remplaçait Mgr G.M. van Zuylen, évêque-coadjuteur de Mgr Kerkhofs, tombé malade. A 15 heures eut lieu l'ouverture de la châsse de saint Domitien. «Le coffre contenant les reliques avait été déscellé la veille par le chanoine Dessart, MM. Pailhe et Ruisseau. Mgr Gisquière n'eut donc plus qu'à faire sauter le sceau de Mgr Rutten, ancien évêque de Liège, avant d'ouvrir le sarcophage. Les reliques furent exhumées une à une et déposées sur l'autel de la Vierge». Ont signé le procès-verbal de cette ouverture: Dom Gisquière, A. Dessart, Doyen de Huy, le chanoine J. Delvaux, Président du Grand Séminaire, le chanoine J. Piron, Inspecteur principal, l'abbé A. Henfling, Directeur de St-Quirin, l'abbé G. Dehotte, les vicaires Spaas et Ciborghs, l'abbé Marichal, curé de St-Remy, les Pères Prémontrés, Joseph Leclercq et Roger Masure, le substitut du Procureur du Roi, Mr de Ville de Goyet, Mr J. Dijon, Président du Conseil de Fabrique, Mr Daxhelet, Président du Bureau des Marguilliers, Mr. J. Piette, Mr J. Pailhe, Mr P. Halut, Dentiste, Mr et Mme Verpoorten... Avaient été aussi choisis pour témoigner de cette ouverture, tradition bien médiévale, de jeunes enfants: Pierre-Marie Halut (7 ans), Jean Verpoorten (10 ans) et Marie (5 ans et demi) ...

Nous avons pu interroger plusieurs des participants à cette ouverture, avec l'aide de Mr. J.-L. Joris qui nous en a identifié certains. Le Père Ulrik Geniets, Sous-Prieur de l'Abbaye d'Averbode, nous a très obligeamment transmis la relation de l'événement dans la revue de l'Abbaye *Pikkelpoort*, n° 10 de juin 1958. La présence à Huy de Pères Prémontrés s'explique par le fait qu'en même temps que le XIV<sup>e</sup> centenaire de la mort de st Domitien, on célébrait alors à la Collégiale le VIII<sup>e</sup> centenaire de la naissance d'Yvette de Huy, dont l'histoire est liée aux disciples de st Norbert. Le Journal *Vers l'Avenir* de l'époque a gardé le souvenir de ces cérémonies; nous remercions Mr. J.-M. Doucet d'avoir facilité nos recherches au Journal (Fig. 2).

Chaque os était enveloppé séparément dans un petit paquet de soie et d'ouate, soigneusement cousu, étiqueté et cacheté (Fig. 3). Les os longs portaient un tel emballage à chaque extrémité et, au milieu de la diaphyse, une large bande de soie cousue d'une étiquette en parchemin indiquant le nom du saint et la nature de l'os et scellée aux armes du dernier évêque de Liège qui avait procédé à l'inventaire. Lors de l'ouverture de la châsse en 1958, les petits paquets contenant les os ne furent pas déballés; ils portaient donc un sceau plus ancien, en l'occurrence celui de Monseigneur Théodore-Joseph de Montpellier, évêque de Liège (1852-1879) (Devise: *Omnibus omnia*).

La châsse renfermait aussi deux fioles de cendres et un petit paquet de pierres du tombeau de saint Domitien (Fig. 4 et 5).

Le couvercle du coffre de la châsse de saint Mengold était scellé du sceau de Monseigneur Martin-Hubert Rutten, évêque de Liège (1902-1927) (Devise: *Non recuso laborem*). Ici, le coffre ne recelait aucun procès-verbal d'inventaire. Les paquets, tout comme dans la châsse de Domitien, portaient eux aussi le sceau de Monseigneur de Montpellier.

Le temps disponible <sup>(3)</sup> était limité et nous désirions autant que possible éviter de déchirer les fragiles enveloppes de soie. Après discussion, nous avons décidé d'examiner quand même le contenu des deux châsses, en sacrifiant l'étude de certains os moins importants pour la caractérisation du squelette, comme les vertèbres, les côtes, les petits os des mains et des pieds... .

## II. Saint Domitien <sup>(4)</sup>

Pour situer historiquement saint Domitien, on dispose uniquement de deux souscriptions de l'évêque aux actes de conciles; d'abord le Concile de Clermont le 8 novembre 535 *Domicianus in Christi nomine episcopus ecclesiae Tongrorum, quod et Traiecto subscripsi*, ensuite le Concile d'Orléans le 28 octobre 549 *Domitianus episcopus ecclesiae Tungrinsis subscripsi* <sup>(5)</sup>.

(3) L'examen commencé vers 10 h. se termina vers 24 h. Avec beaucoup de patience, ce sont Mesdames Joris et Raschevitch qui ont recousu les nombreux petits paquets contenant les reliques.

(4) Dans cet article, nous partons de l'a priori que les squelettes les plus complets que les châsses renferment sont bien ceux des saints supposés.

(5) Ed. de CLERCQ (C.), *Concilia Galliae Anno 511-695*, in *Corpus Christianorum Series latina*, t. CXLVIII A, Turnhout, 1963, p. 110 signature 12 et p. 158 signature 278. Nous avons en chantier l'étude du dossier hagiographique du saint. Voir: GEORGE (Ph.), Communication au Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique, Hasselt, Août 1982: *Pièces des dossiers hagiographiques des saints Domitien et Mengold, patrons tutélaires de la ville de Huy*.



Fig. 2 — Ouverture de la châsse de saint Domitien.  
Photo extraite du Journal *Vers l'Avenir*, édition Huy-Waremme, du 13 mai 1958.

(Reproduction A. COLLARD)

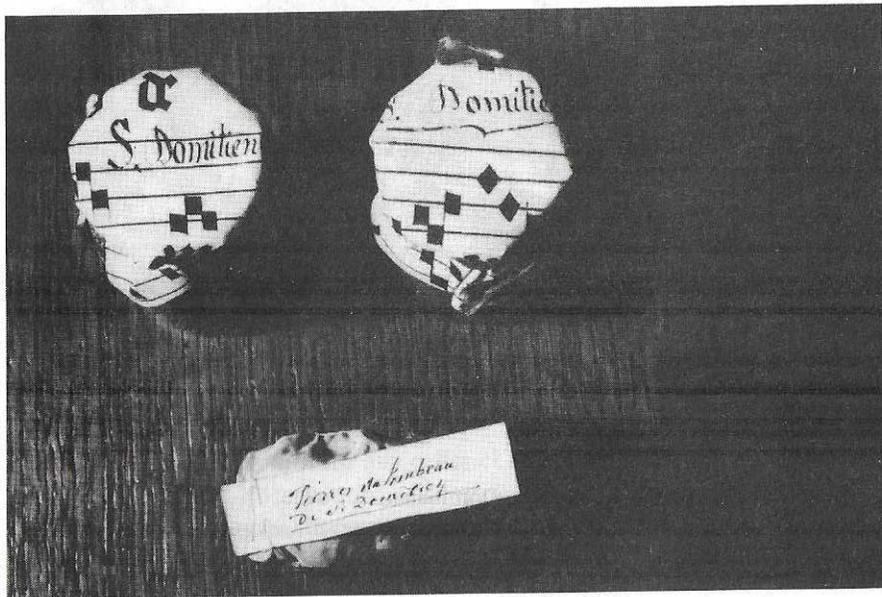


Fig. 4 — Deux fioles de la châsse de saint Domitien, contenant des cendres, fermées par un morceau d'une page d'antiphonaire, et un petit paquet des « Pierres du tombeau de S. Domitien ».

(Photo J.-L. Joris).

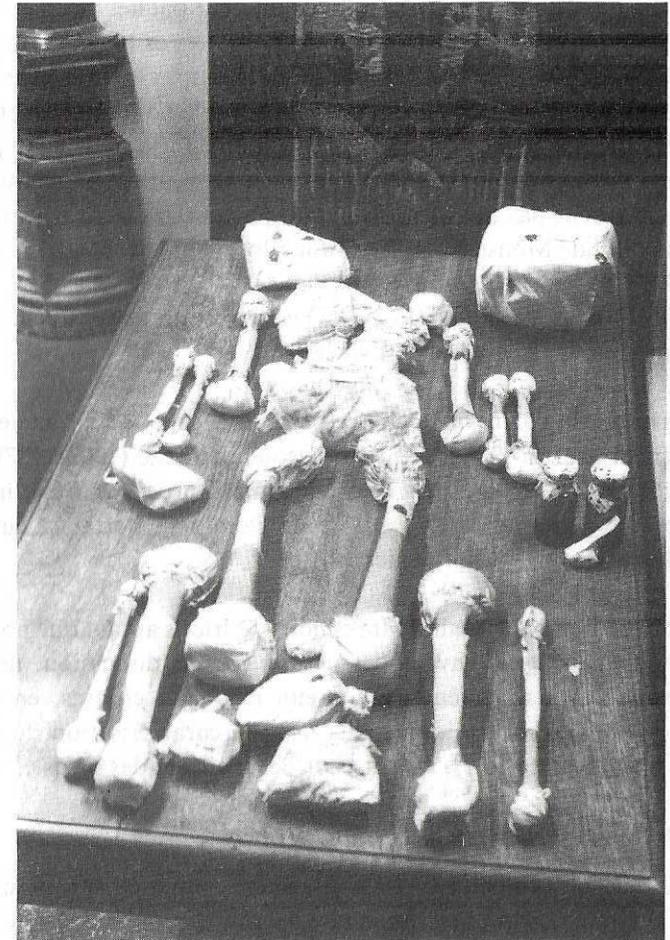


Fig. 3 — Etat des reliques de saint Domitien au sortir de la châsse (le squelette est plus ou moins reconstitué en position anatomique).

Les extrémités des os longs sont enveloppées d'ouate, puis de soie cousue avec soin; de larges bandes de soie recouvrent le milieu des diaphyses et portent une étiquette de parchemin et le sceau de l'évêque.

Le crâne, la mandibule, les os plats (bassin, omoplates), les petits os (vertèbres, côtes, os des pieds et des mains) sont enveloppés complètement. A l'arrière-plan, on reconnaît les emballages du crâne (à droite) et de la mandibule (à gauche). Les cachets épiscopaux y sont bien visibles.

Au milieu de la photo à droite, on peut reconnaître les fioles et l'emballage des pierres du tombeau de saint Domitien (voir fig. 4 et 5).

(Photo J.-L. Joris)

## 1. Portrait-robot

Essayer de reconstituer, à partir de quelques os plus ou moins fragmentaires, l'aspect d'une personne ayant vécu il y a des siècles, est un jeu risqué. Pourtant, certains caractères du squelette de saint Domitien sont suffisamment assurés pour permettre de s'aventurer sur une telle piste.

Sans aucun doute, saint Domitien était un homme de grande taille (environ 1 m,75)<sup>(6)</sup> et fortement musclé, avec de longues jambes (et de longs bras ?). Selon toute vraisemblance, il était droitier, se servant nettement plus du bras droit que du gauche pour des travaux exigeant un effort physique auquel il était habitué, et cela sans doute depuis la jeunesse: un paysan ? ou plutôt un guerrier, rompu au maniement de l'épée ?

Sa tête était de dimensions moyennes, mais pouvait paraître petite en comparaison du corps grand et musclé. Ce qui devait frapper surtout, c'était la face haute et mince et le nez haut et étroit, « en lame de couteau ». Les yeux devaient être grands. Le menton était bien dessiné, peut-être un peu pointu. Les incisives centrales supérieures étaient probablement séparées par un petit espace (tréma). De profil, on devait surtout remarquer le nez haut et saillant (en bec d'aigle ?) (Fig. 6 et 7).

Il est mort dans la force de l'âge, vers la cinquantaine<sup>(7)</sup>.

## 2. Observations paléopathologiques

L'étude des dents montre que celles-ci étaient pour la plupart en excellent état mais très usées, observation courante au Moyen-Age où l'usure était beaucoup plus rapide que dans les populations actuelles de nos régions<sup>(8)</sup>. Presque toutes les dents sont usées jusqu'à la cavité pulpaire mais, pour la plupart, la formation d'ivoire secondaire était suffisamment rapide pour isoler la pulpe et

(6) Méthodes de détermination du sexe, de l'âge et de la taille: FEREMBACH (D.), SCHWIDETZKY (I.) et STLOUKAL (M.), *Recommandations pour déterminer l'âge et le sexe sur le squelette* in *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthropologie de Paris*, série XIII, t. 6, 1979, p. 7-46. OLIVIER (G.), AARON (C.), FULLY (G.) et TISSIER (G.), *New estimations of stature and cranial capacity in modern man* in *J. Hum. Evol.*, 7 (6), 1978, p. 513-518.

Classifications: ALEKSEEV (V.P.) et DEBETZ (G.P.), *Craniométrie* (en russe), Moscou, 1960. MARTIN (R.) *Lehrbuch der Anthropologie*, Jena, 1928.

(7) Aucune conclusion ne peut être tirée de ce dernier résultat pour l'élaboration de la liste des évêques de Tongres-Maastricht-Liège puisque les 2 dates certaines de l'épiscopat de Domitien ne sont ni celle de sa naissance, ni celle de sa mort et que l'on ne connaît pas la date précise de l'accession à l'épiscopat de son successeur Monulphe. Voir KUPPER (J.-L.), *Leodium dans Series episcoporum Ecclesiae Catholicae Occidentalis*, Series V Germania, Tomus I, Archiepiscopatus Coloniensis, Stuttgart, 1982, p. 50 (= Nouveau Gams, 1982).

(8) Est-ce le résultat d'habitudes alimentaires différentes des nôtres, ou d'autres techniques de préparation des aliments ?... Les spécialistes ne sont pas arrivés à l'heure actuelle à une conclusion qui fasse l'unanimité.



Fig. 5 — «Pierres du tombeau de S. Domitien».

D'après la *Vita Domitiani Prima*, Domitien fut enseveli, selon sa volonté, en l'église Sainte-Marie de Huy.

La *Vita Domitiani Secunda* relate l'élévation des reliques du saint par l'évêque Willigise: *sanctum corpus de terra effosum [...] e terra levavit* (c.5). Le Professeur A. JORIS a démontré que ce Willigise ne pouvait être que l'archevêque de Mayence (975-1011), chancelier et archichapelain de l'empereur Otton Ier, qui, sans doute sous l'épiscopat de Notger, bienfaiteur de la Collégiale de Huy, procéda à cette cérémonie solennelle.

Parmi les chroniqueurs liégeois, c'est sans doute Maurice de Neufmoustier (vers 1230) qui est le plus prolixe sur le tombeau du saint: la sépulture de Domitien, écrit-il, dans l'église Sainte-Marie de Huy, n'était connue de personne, ceci est expliqué par les dévastations des Huns, des Normands et des Hongrois dans le Diocèse et à l'église de Huy en particulier, où le tombeau a pu être détruit.

En tout cas, le héraut d'armes Henri van den Berch (1592-c. 1666), qui s'est notamment intéressé aux sépultures anciennes, ne nous en a laissé aucune description.

(Photo J.-L. JORIS)

empêcher son infection. Ce ne fut pas le cas pour l'incisive supérieure droite, peut-être déjà tombée au moment du décès de saint Domitien et sur le rebord alvéolaire de laquelle un abcès apical avait provoqué une fistule (visible sur la Fig. 6). Il en est de même des premières molaires supérieures gauche et droite; la gauche est encore en place mais la propagation de l'infection le long du canal dentaire a provoqué des fistules dans le maxillaire au niveau de la pointe (apex) des racines; la droite était déjà tombée quelque temps avant la mort de saint Domitien (cicatrisation imparfaite de l'alvéole) et son infection avait provoqué un remaniement de l'os maxillaire au niveau apical et contaminé la deuxième prémolaire, en place dans son alvéole mais très abîmée (Fig. 7). Il faut remarquer aussi un dépôt de tartre et, parallèlement, un déchaussement, qui affectent toutes les dents (jusqu'à mi-hauteur des racines). L'état de cette denture correspond à ce qu'on pouvait attendre pour un homme de cet âge ayant vécu à cette époque.

Sur le crâne, on remarque quelques pertes de substance, qui se sont sans doute produites accidentellement après dessiccation des os (2 sont visibles sur la Fig. 7). Le Docteur Michael Schultz, de l'Institut d'Anatomie de l'Université de Göttingen, a très aimablement accepté d'examiner les photos et les radiographies (9). Il arrive aux mêmes conclusions, mais souligne que des techniques plus raffinées, inaccessibles pour nous au moment de l'ouverture de la châsse (et détruisant une petite partie des reliques, ce qui pose encore d'autres problèmes) mèneraient peut-être à un autre diagnostic.

L'examen des os longs des membres n'a pas montré de pathologie particulière, mis à part une inflammation chronique dans la région de la cheville (rhumatismes ?) et, au milieu du bord antérieur des deux tibias, un épaississement remarquable de l'os cortical (Fig. 8 et 9). D'après le Docteur Schultz, il pourrait s'agir d'un ostéome ostéoïde, d'un hématome calcifié ou d'une hyperostose corticale (10). De nouveau, les méthodes d'investigation à notre disposition au moment de l'ouverture des châsses ne permettaient pas de diagnostic. La radiographie des tibias révèle également toute une série de « lignes de croissance arrêtée » (lignes de Harris). Celles-ci résulteraient d'une condensation de la substance osseuse lors d'arrêts de croissance, pendant l'enfance et l'adolescence. Les explications les plus couramment admises sont des périodes de carence alimentaire ou de maladie. Il est rare que de telles traces restent aussi visibles chez

(9) Avec l'accord des autorités ecclésiastiques, la clinique Reine Astrid de Huy a eu l'extrême obligeance de réaliser des radiographies du crâne et des tibias de Domitien.

(10) Au moment de mettre sous presse, une hypothèse séduisante, mais invérifiable pour le moment, est appuyée par le Docteur Klaiens, de l'Office Médico-social de l'Etat à Liège. Il s'agirait sur les tibias de st. Domitien d'une réaction périostée à une irritation mécanique pas très élevée, mais constante ou répétée souvent et un grand nombre de fois, comme un agenouillement fréquent sur un rebord dur.

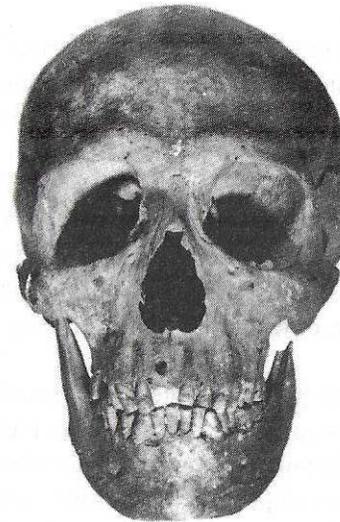


Fig. 6 — Saint Domitien: vue faciale du crâne.

On remarquera la hauteur et la minceur de la face, des orbites et de l'ouverture nasale. Un abcès dentaire avec fistule est visible sur le maxillaire supérieur, à l'emplacement de la pointe de la racine (apex) de la première incisive supérieure droite perdue après la mort).

(Photo J.-L. Joris)



Fig. 7 — Saint Domitien: vue latérale du crâne.

On remarquera la grande hauteur de la face, la saillie des arcades sus-orbitaires, le nez aquilin, haut et saillant, la parfaite occlusion des dents, la vigueur des empreintes musculaires sur la mâchoire inférieure. La deuxième molaire supérieure manque, perdue avant la mort avec une infection chronique qui a provoqué le remaniement de l'os maxillaire au niveau apical. Les pertes de substance au niveau de la tempe droite et de l'os zygomatique droit (pommette) sont postérieures à la mort et probablement accidentelles.

(Photo J.-L. Joris)

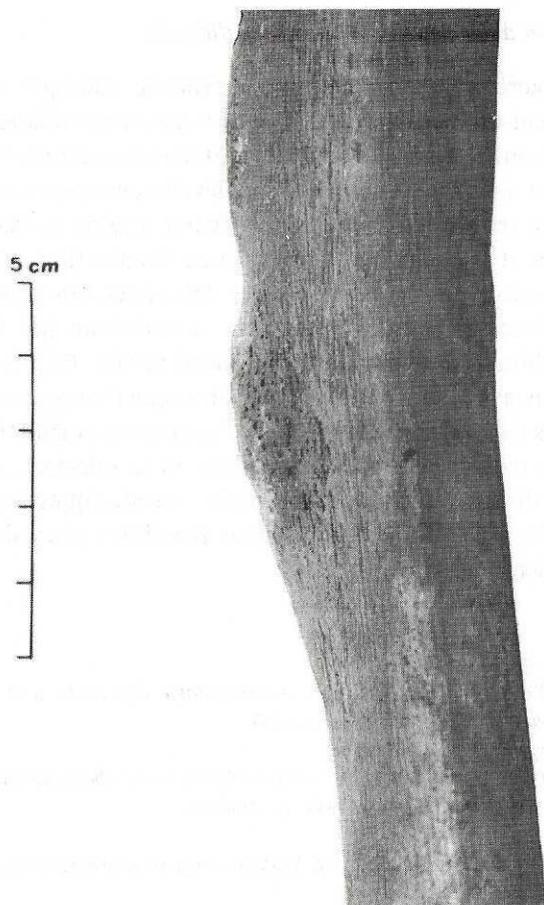


Fig. 9 — Saint Domitien: tibia droit (détail).

On peut apprécier le remarquable épaissement du bord antérieur de l'os au niveau de la diaphyse.

*(Photo J.-L. Joris)*

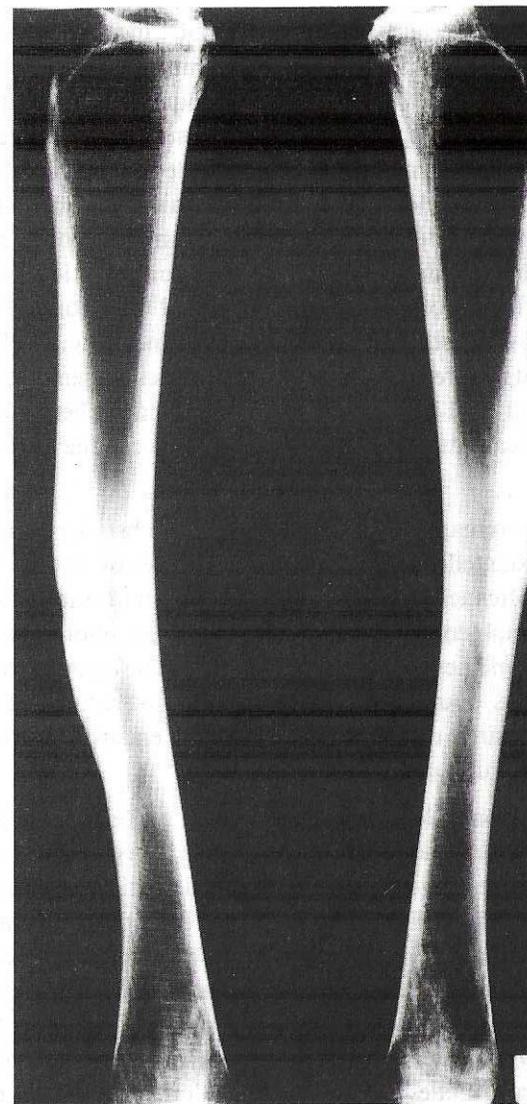


Fig. 8 — Saint Domitien: radiographie des tibias (incidence latérale). L'épaississement de l'os cortical vers le milieu de la diaphyse des deux os est très visible. Il ne se trouve pas exactement au même niveau sur les deux tibias (plus haut à gauche qu'à droite) et n'a pas la même étendue (plus marqué à droite qu'à gauche).

De nombreuses lignes de Harris, perpendiculaires à l'axe de l'os, témoignent de problèmes de croissance que saint Domitien aurait connus pendant sa jeunesse. Il est rare qu'elles restent aussi marquées chez un individu adulte.

*(Huy, Clinique Reine Astrid)*

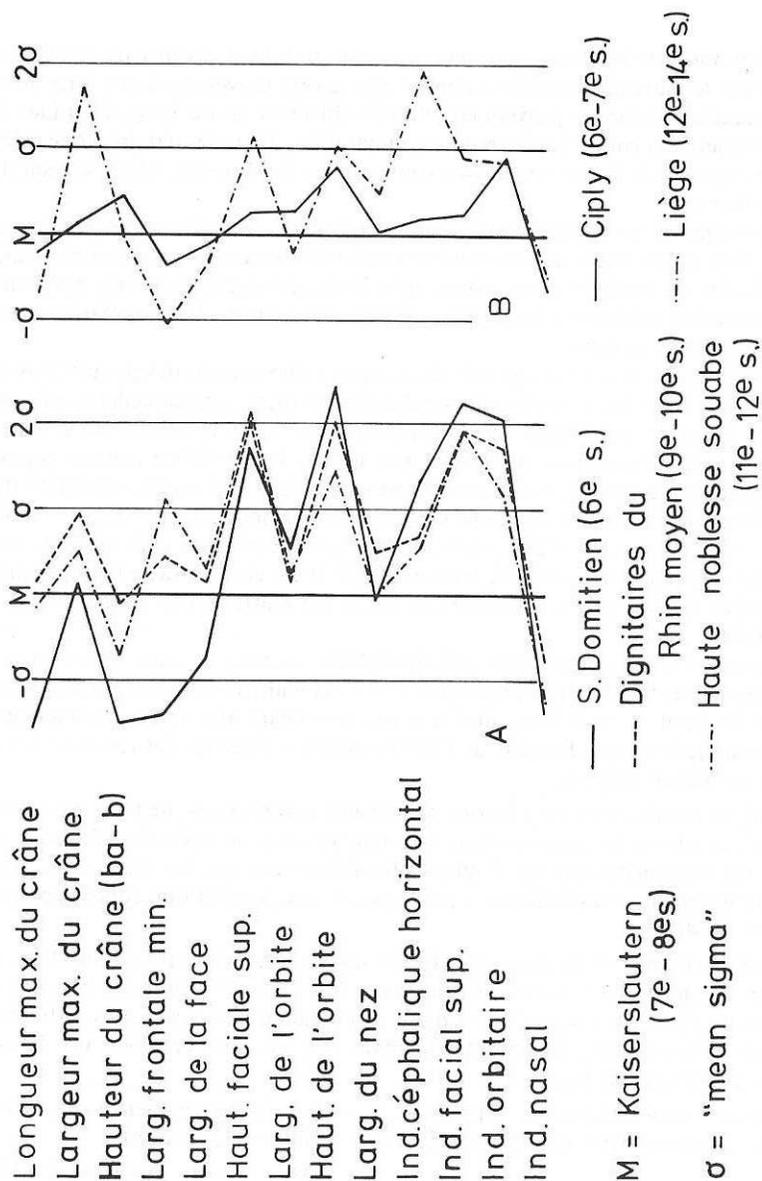


Fig. 10 — Diagramme de Mollison: comparaison du crâne de saint Domitien avec des séries médiévales

l'adulte. Mais si le jeune Domitien a connu des problèmes de croissance, il n'en a pas moins atteint une belle taille, a fortiori pour le Moyen-Age.

### 3. Comparaison avec des populations médiévales

Il est dangereux de chercher l'appartenance ethnique d'un crâne isolé. Tout au plus peut-on mettre en évidence certaines ressemblances, sans chercher à conclure de manière formelle à une appartenance déterminée. La comparaison avec des populations médiévales européennes (valeurs moyennes) a montré la ressemblance du crâne attribué à saint Domitien avec ceux de dignitaires civils et religieux de Rhénanie et de Souabe (Fig. 10: Diagramme de Mollison). Les caractéristiques principales des crânes considérés sont la grande hauteur de la face, des orbites et du nez, se traduisant par des indices facial supérieur et orbitaire élevés et un indice nasal faible. Or ces mesures sont en corrélation l'une avec l'autre et les conclusions que l'on pourrait tirer du parallélisme entre les trois courbes de la figure s'en trouvent affaiblies. Il est possible que nous nous trouvions face à des entités où la sélection sociale s'exprime davantage que des caractéristiques régionales ou ethniques <sup>(11)</sup>. La grande taille calculée pour le squelette attribué à saint Domitien pourrait être interprétée dans le même sens <sup>(12)</sup>.

(11) Cfr ROTH-LUTRA (K.H.), *Zur Anthropologie des Früh- und Hochmittelalters in Europa in Bevölkerungsbiologie*, 1974, p. 452-468.

Sources pour l'élaboration du diagramme:

«Mean sigma»: HOWELLS (W.W.), *The early Christian Irish: The skeletons at Gallen Priory in Proc. R. Irish Acad.*, 46, Sec. C, n° 3, 1941, p. 103-219.

Séries de comparaison:

Dignitaires civils et religieux du Rhin moyen, haute noblesse souabe et série de référence de Kaiserslautern: ROTH-LUTRA (K.H.), *op. cit.*

Ciplly: HOUZE (E.), *Les Francs de la nécropole de Ciplly (Hainaut) in Bull. Soc. Anthropol. de Bruxelles*, t. 32, 1913, p. 109-141.

Liège: CHARLIER (Chr.), *Approche anthropologique des ossements de la place Saint-Lambert à Liège in Archeologia*, 1982 (sous presse).

(12) Cfr WAGNER (K.), *Mittelalterliche Knochen aus Oslo in Skrift, Norsk. Vid. Akad.*, 1, Mat.-naturv. K.L., n° 7, 1926.

Dans la *Vita prima Domitiani* (BHL 2254) écrite dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, soit 5 siècles après la mort du saint, Domitien est dit in *Gallie partibus ex honestis et secundum terrene dignitatis gloriam altis et preclaris parentibus*. (c.l dans notre édition prochaine).

A la suite de Jean d'Outremeuse (1338-1400), les chroniqueurs liégeois donneront à Domitien un père germanique (comte de Cologne, Duc ou roi de Bavière) et comme mère, une fille du duc d'Ardenne (voir fig. 11).

### III. Saint Mengold

Nous avons publié ici-même un article sur le culte du saint <sup>(13)</sup>. Nous nous permettons d'y renvoyer le lecteur.

#### 1. Portrait-robot

Saint Mengold était selon toute vraisemblance un homme de belle taille (environ 1m,72), fortement charpenté, vigoureux et musclé. Il était probablement droitier et habitué à l'effort physique (maniement des armes ?). Il est possible (mais ceci est déjà du domaine de l'hypothèse, parce que l'estimation de la longueur du radius — incomplet — est soumise à pas mal d'erreurs et qu'aucune mesure n'a été prise sur les vertèbres) qu'il ait présenté une silhouette massive. Les fragments conservés du crâne permettent seulement d'imaginer un crâne arrondi avec un front bombé et une face probablement large, haute (?) et carrée, à la mâchoire puissante, au menton lourd, large et haut (Fig. 12). Aucune trace certaine de coup n'a été révélée sur le crâne. Il a probablement dépassé l'âge de 50 ou même (?) de 60 ans <sup>(14)</sup>.

#### 2. Observations paléopathologiques

Des deux maxillaires, seul l'inférieur est conservé. Toutes les molaires et les deux prémolaires droites sont tombées longtemps avant la mort du sujet. Les deux prémolaires gauches, très usées, se trouvaient encore dans leurs alvéoles au moment de l'examen; les alvéoles des canines et des incisives, vides, attes-

(13) GEORGE (Ph.), *Jalons pour l'histoire d'un culte: saint Mengold de Huy*, ici-même, Tome XXXIV, 1980, p. 121-184.

(14) La *Vita Mengoldi*, écrit latin de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle de la vie du saint hutois (BHL 5879), se fait l'écho de traditions dont la principale provient de la région rhéno-mosellane et a trait à un comte du IX<sup>e</sup> siècle nommé MEINGAUD.

Ce Meingaud est cité la première fois dans une charte de donation d'Hériric pour Prüm, du 21 août 868, confirmée en 870 par Louis le Germanique (*Mittelrheinisches Urkundenbuch*, Tome 1, éd. BEYER (H.), Coblenz, 1860, p. 110).

Selon Reginon de Prüm (*Chronicon* éd. KURGE (Fr.) in *MGH, in usum scholarum*, 1890, p. 140), Meingaud sera assassiné le 28 août 892 en l'abbaye mosellane de Retel et sans doute inhumé en l'abbaye Saint-Maximin de Trèves dont il était abbé laïc (Addition de la fin du X<sup>e</sup> siècle à la chronique de Reginon).

Rien ne permet d'expliquer le cheminement de cette tradition qui amena l'élaboration à Huy d'un roman hagiographique. Dans le propos particulier qui nous occupe, il n'y a aucune trace d'un transfert du corps de Meingaud de Saint-Maximin de Trèves jusqu'à Huy. Dans l'absurde, si pareil transfert s'était produit, les dates extrêmes (868 et 892) et les autres documents ne nous permettent aucune approximation précise de l'âge du Comte Meingaud à sa mort.

Le diagramme de Mollison est une représentation de la divergence des valeurs moyennes d'une ou de plusieurs séries par rapport aux valeurs moyennes d'une série de référence. Les grandeurs mesurées peuvent être d'ordre différent (p. ex. long. du crâne: 16-20 cm; larg. du nez: 2-3 cm). Pour les rendre comparables, il faut les réduire à une même « unité de divergence ». L'écart-type moyen (*mean sigma* de Howells, 1941) convient bien pour une telle unité.

L'écart-type est un paramètre moyen de variabilité. Il diffère de population à population. Pour ne pas faire dépendre notre « unité de divergence » des caractéristiques d'une population particulière, nous avons choisi le *mean sigma* de Howells, paramètre moyen de variabilité crânienne masculine valable pour toutes les populations récentes de l'espèce *Homo sapiens*.

Théoriquement, il n'est pas permis de comparer directement des populations d'époques différentes. Mais les séries de crânes publiées sont rares, surtout celles que le grand nombre de sujets, le bon état de conservation du matériel, la crédibilité de la détermination du sexe et la précision de la datation permettent de considérer comme populations de référence. En Belgique, il n'existe à l'heure actuelle aucune série répondant de manière satisfaisante à ces critères. Celle de la forteresse franque de Kaiserslautern convient assez bien parce qu'il s'agit d'une série suffisamment nombreuse (118 crânes), uniquement masculine (cimetière militaire), bien datée (7<sup>e</sup>-8<sup>e</sup> s.) et d'un site géographique pas trop éloigné de la Belgique. D'autre part, sa datation l'écarte peu de l'époque où a vécu saint Domitien.

Par rapport à cette population dolichocéphale, le crâne de saint Domitien se distingue par les valeurs très faibles de la longueur et de la hauteur de la boîte crânienne et des largeurs du front et de la face, ainsi que par les valeurs très élevées des hauteurs faciales (hauteur faciale sup., hauteur de l'orbite, hauteur du nez). On retrouve ces tendances pour les indices faciaux.

Parmi de nombreuses populations médiévales européennes, deux groupes de sélection sociale montrent les caractéristiques les plus proches de celles du crâne de saint Domitien. Ce rapprochement est d'autant plus intéressant que les deux séries montrent un relatif isolement morphologique par rapport aux populations contemporaines (Roth-Lutra, 1974).

A titre de comparaison, deux séries belges sont représentées sur la figure 10B. Les crânes francs de Cipluy (Hainaut) se distinguent très fort des trois courbes de la figure 10A et des crânes de dignitaires liégeois de la place Saint-Lambert. Ceux-ci, très différents des crânes de la figure 10A, présentent cependant une tendance parallèle aux valeurs élevées pour les mesures de hauteur de la face.

Seules des études ultérieures d'autres séries médiévales belges, bien datées et de compositions sociales variées, permettront peut-être certaines explications.

(Dessin Chr. Charlier)



Fig. 11. Chronique liégeoise du XVI<sup>e</sup> siècle. Collection privée. Domitian est dit « filz du duc de Bavière et sa mère estoit fille au duc d'Ardenne ». On a plaqué à l'évêque des armoiries s'approchant fort de celles de Bavière. (Photo Musée d'Art Religieux et d'Art Mosan)

\* Nous remercions vivement les propriétaires de ce document de nous en avoir autorisé la publication.

taient cependant de la présence de ces dents sur la mâchoire au moment du décès.

Le crâne a été fortement endommagé après la dessiccation des os.

Les os longs des membres présentent d'importantes traces arthritiques à toutes les articulations, de même que sur certaines zones d'insertion musculaire. En particulier, le plateau tibial gauche présente une ossification de certains ligaments de l'articulation du genou (Fig. 13). De telles traces sont assez impressionnantes, mais il ne faut pas oublier que le degré de gêne que ressent l'individu n'est pas toujours proportionnel à celui de l'atteinte pathologique observable sur les os. Nous nous garderons de tirer des conclusions définitives: il est probable que cet homme était gêné dans ses mouvements et même qu'il souffrait, mais ce n'est pas certain.

### 3. Comparaison avec des populations médiévales

Le crâne est trop abîmé pour permettre des comparaisons avec des séries connues mais les os longs des membres rendent possible un certain nombre de mesures et d'observations. Les proportions des os entre eux, leur robustesse et certaines caractéristiques, en particulier du fémur et du tibia, rappellent fortement les séries médiévales du nord-ouest de l'Europe<sup>(15)</sup>, spécialement le groupe viking<sup>(16)</sup>. Mais la présence d'os fort semblables dans une série médiévale liégeoise à l'étude actuellement<sup>(17)</sup> nous oblige à nuancer cette remarque.

## CONCLUSION

Chacune des deux châsses ouvertes le 19 août 1981 contient le squelette assez complet d'un homme de grande taille et de race blanche, ayant selon toute vraisemblance atteint la cinquantaine. L'usure des dents correspond, pour le Moyen-Age, aux autres indicateurs d'âge observables sur le squelette. Dans les

(15) Scandinavie (Islande et Groenland inclus, Finlande exclue), Allemagne du Nord, Grande-Bretagne.

(16) WAGNER (K.), *op. cit.*

Au XII<sup>e</sup> siècle, la *Vita Mengoldi* fait de Mengold le fils du roi Hugo d'Angleterre et de la sœur de l'empereur d'Allemagne Arnulf.

Cette légende est en général suivie par les chroniqueurs postérieurs.

(17) CHARLIER (Chr.), *Etude anthropologique des ossements médiévaux de la place Saint-Lambert à Liège* (en préparation).



Fig. 13 — Saint Mengold: extrémité supérieure du tibia gauche (vue postérieure). Une excroissance d'origine rhumatismale est bien visible au niveau de la capsule articulaire.

*(Photo J.-L. Joris)*

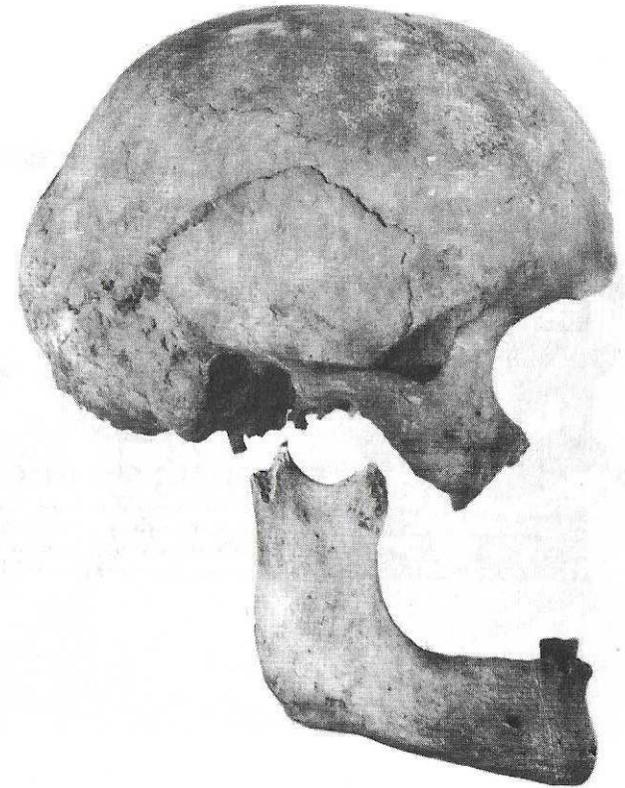


Fig. 12 — Saint Mengold: vue latérale du crâne. Seule une partie de la moitié droite de la calotte crânienne est conservée. La face manque presque totalement. La mandibule, incomplète, est lourde et vigoureuse, laissant deviner une puissance musculature. Presque toutes les dents sont tombées avant la mort, provoquant un début d'involution du rebord alvéolaire.

*(Photo J.-L. Joris)*

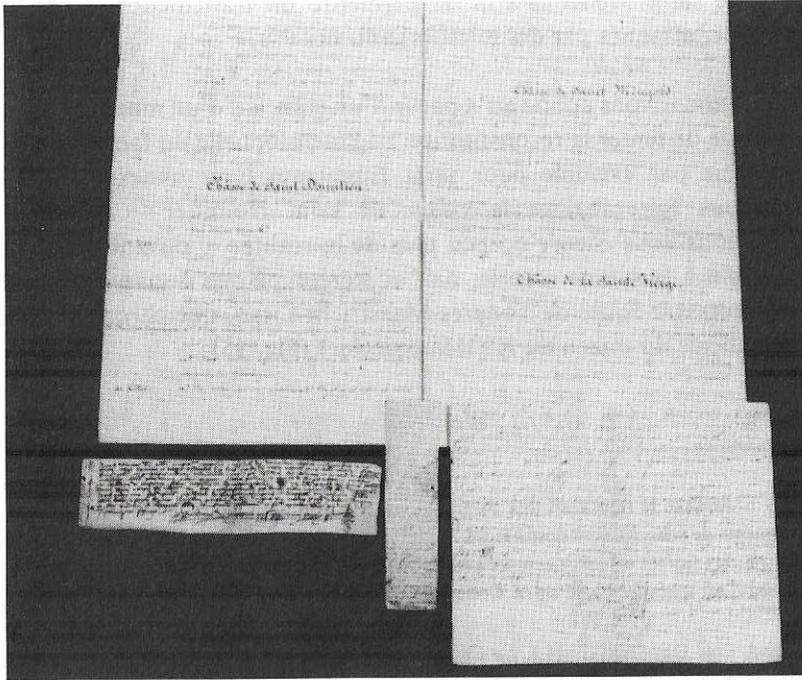


Fig. 14 — Procès-verbaux des précédents inventaires.  
 en bas, à gauche celui de 1560,  
 au centre, celui de 1813,  
 à droite, celui de 1763,  
 en haut, celui de 1873.

(Photo Musée d'Art Religieux et d'Art Mosan).

deux cas, la grande taille du sujet fait penser soit à un apport de sang nordique soit à l'appartenance à une classe sociale favorisée quant aux possibilités de nutrition pendant l'enfance; l'un n'exclut pas l'autre.

Ces observations s'accordent bien avec l'idée d'hommes ayant vécu au Moyen-Age et exercé des responsabilités religieuses et civiles en Europe.

La châsse de saint Mengold contient trois (quatre ?) os d'au moins deux individus supplémentaires, dont l'un au moins serait de sexe masculin et aurait atteint la quarantaine. Il n'existe actuellement aucun moyen d'identifier ce ou ces personnages.

Si l'ouverture des châsses s'avéra intéressante pour l'anthropologue, pour l'historien, celle-ci fut au contraire doublement décevante. D'abord, elle ne livrait aucune information complémentaire sur les tissus de haute époque que recelaient les châsses (18). Ensuite, aucun des procès-verbaux des inventaires anciens, dont Jules Helbig parle, (19), ne s'y trouvait. Ainsi nous constatons que les procès-verbaux n'étaient conservés ni aux Archives de l'Etat à Huy, ni aux Archives de l'Evêché, ni, comme nous venons de le voir, dans les châsses elles-mêmes. C'était, écrivait Helbig, le curé-doyen Delruelle qui lui avait communiqué ces documents. Un seul endroit restait donc inexploré: le presbytère de Notre-Dame de Huy. Grâce à la compréhension et la bienveillance des autorités ecclésiastiques, que nous nous plaisons à souligner, nous avons heureusement pu retrouver, parmi les archives restantes de la cure, ces précieux inventaires, certains d'entre eux, à vrai dire, de dimensions minuscules (Fig. 14). Ils correspondent en tous points à la description qu'en fait Helbig (20). En plus y étaient joints deux inventaires plus récents qui nous éclairaient sur les dernières ouvertures des châsses; l'une se déroula le mercredi 18 juin 1873; ce fut l'occasion d'une inspection générale des reliques de toutes les châsses du Trésor qui s'acheva le 1er juillet (21). Le 23 septembre 1912 eut lieu un prélèvement de reliques de Domitien et Mengold pour la nouvelle châsse de l'autel de la Vierge au

(18) Nous avons réuni sur ces tissus une documentation abondante; nous aurons par ailleurs l'occasion d'en faire le point.

(19) HELBIG (J.), *Les châsses de saint Domitien et de saint Mengold* in *Bulletin de l'Institut Archéologique liégeois*, t. XIII, 1877, p. 221-244. Il s'agit des procès-verbaux de 1560, 1763 et 1813.

(20) Cependant le document de 1560 est sur papier et non parchemin comme l'écrit Helbig (p. 229).

(21) L'Annexe I reproduit une partie du texte de cette ouverture.



DOMITIAN 205  
 évêque de Tongres  
 et de Liège

Le bon Regnier  
 évêque de Liège  
 mourut l'an de l'incarnation  
 de Nostre Seigneur  
 mil six centz  
 et dix sept  
 au mois de Mars  
 le jour de Saint  
 Domitien

De la ville de Liège l'abbé de Saint  
 Remond, l'an de l'incarnation de Nostre  
 Seigneur mil six centz et dix sept  
 mourut de grande vieillesse, l'abbé de  
 Liège fut élu pour succéder à la  
 place de son prédécesseur, et fut  
 grand théologien, il eut plusieurs  
 évêques de Liège, homme de science  
 qui en son temps fit plusieurs ouvrages,  
 il eut en sa charge de chancelier de  
 Liège, l'an de l'incarnation de Nostre  
 Seigneur mil six centz et dix sept  
 mourut le jour de la Pentecôte à  
 l'abbaye de Saint Remond.

Lettres des seigneurs de Liège  
 touchant le Chapitre

L'abbé Domitien un jour eut un  
 évêque de Liège, l'abbé de Saint  
 Remond, l'an de l'incarnation de Nostre  
 Seigneur mil six centz et dix sept  
 mourut de grande vieillesse, l'abbé de  
 Liège fut élu pour succéder à la  
 place de son prédécesseur, et fut  
 grand théologien, il eut plusieurs  
 évêques de Liège, homme de science  
 qui en son temps fit plusieurs ouvrages,  
 il eut en sa charge de chancelier de  
 Liège, l'an de l'incarnation de Nostre  
 Seigneur mil six centz et dix sept  
 mourut le jour de la Pentecôte à  
 l'abbaye de Saint Remond.



Fig. 15 — Chronique liégeoise du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle.  
 Collection privée. Portrait de Saint Domitien.

(Photo Musée d'Art religieux et d'Art mosan)

\* Nous remercions vivement les propriétaires de ce document de nous en avoir autorisé la publication.

transept-Nord de la Collégiale <sup>(22)</sup>. Suivront les ouvertures de 1958 pour la châsse de saint Domitien et la nôtre en 1981.

Depuis longtemps, Monsieur Albert Lemeunier souhaite une restauration conjointe des 2 châsses; l'Institut Royal du Patrimoine Artistique a inscrit celle-ci à son programme. En attendant, nous espérons prochainement réouvrir la châsse de saint Mengold afin de permettre un traitement des ossements qu'elle recèle, attaqués par des microorganismes <sup>(23)</sup>.

Enfin, nous avons appris qu'à partir d'un crâne ou d'un moulage de crâne, il est possible de tenter la reconstitution tridimensionnelle du faciès du personnage, comme par exemple pour saint Emmeram (voir annexe IV). Aussi, espérons-nous faire réaliser le visage de saint Domitien <sup>(24)</sup>... ainsi nous rapprocherions-nous encore un peu plus de la réalité <sup>(25)</sup>, davantage sûrement que ce dessin à la plume colorié, naïf et stéréotypé que donne de Domitien, comme d'autres évêques de Tongres-Maastricht-Liège, une chronique manuscrite en français du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle ! (Fig. 15).

(22) L'Annexe II reproduit une partie du texte de cette ouverture.

« Ces fragments de reliques sont destinés à être placés dans de petits reliquaires pour être présentés à la vénération des fidèles et, entre-temps, gardés dans une nouvelle châsse en bois, sur l'autel de la Sainte Vierge, au transept-Nord de la Collégiale de Huy, avec d'autres reliques qui y seront réunies ».

Sur cet autel, voir DEMARET (H.), *La Collégiale Notre-Dame à Huy, Notes et Documents*, III<sup>e</sup> partie, Huy, 1924, p. 16-17. Notre annexe III présente une photographie d'un authentique du 26 octobre 1912 de Monseigneur Rutten.

Le mercredi 11 juin 1913, Monseigneur Rutten consacra le nouveau maître-autel de Notre-Dame de Huy, dont la pierre consacrée renfermait e.a. des reliques des saints Domitien et Mengold (Huy, *Journaux Vers l'Avenir et Courrier de Huy*; Liège, Archives de l'Evêché, Fonds Mgr Rutten n° 1: Agendas et Huy, Archives de l'Etat, Cures de Huy 2, Paroisse Notre-Dame n° 32, notes du doyen H. Demaret).

(23) En août 1982, au congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique à Hasselt, puis en octobre 1982 au British Museum à Londres, ont été données deux conférences sur les deux saints, leur châsse et leur histoire, par A. Lemeunier et Ph. George.

(24) L'état de conservation du crâne de saint Mengold rend toute tentative de ce genre impossible.

(25) Nous remercions Monsieur H. Cartenstadt, Chef de laboratoire de la Police Judiciaire de Liège et le Docteur G. Brahy, du Service de Médecine légale de l'Hôpital de Bavière pour les informations et la documentation qu'ils nous ont transmises sur des expériences récentes.

## ANNEXE I: Ouverture de la châsse en 1873.

Le procès-verbal est rédigé sur un grand cahier de 6 pages de format 365 × 235 mm.

S'y trouve inscrit le texte suivant, calligraphié :

« Conformément à ce qui a été statué par Monseigneur notre Révérendissime Evêque, Théodore — Alexis — Joseph de Montpellier de Vedrin, dans l'assemblée synodo-décanale en 1871 et en 1872, ordonnant de faire le recensement des Saintes reliques honorées publiquement ou reposant dans les Eglises paroissiales, les chapelles publiques et les oratoires des Communautés du diocèse, et de recueillir les pièces officielles, les données historiques, les traditions, tous les documents relatifs à la possession par chacune de ces Eglises des dites reliques, l'authenticité, la nature, l'état et le culte de ces reliques ; — En outre sur l'autorisation spéciale accordée par le Révérendissime Prêlat à nous soussignés Jean-Joseph Delruelle, Curé de l'Eglise primaire de Notre-Dame de l'Assomption en la ville de Huy, et doyen du Canton, et Jean-Joseph Lupus, chanoine titulaire de l'Eglise Cathédrale de Liège, d'ouvrir les châsses et reliquaires appartenant à la dite Eglise primaire et d'en vérifier le contenu ; nous avons procédé comme suit à l'exécution de notre mandat :

Le mercredi 18 juin 1873, nous avons ouvert successivement les châsses de Saint Domitien [...], de Saint Mengold, de la Sainte Vierge, de Sainte Odile, des Saintes Idda et Imma, et rangé respectueusement et avec soin les ossements qu'elles renfermaient. Ensuite nous avons prié Monsieur Toussaint Beco, docteur en médecine, résidant en cette ville (dont les principes religieux et la science nous inspirent une entière confiance) de nous indiquer les parties du Corps auxquelles les ossements appartiennent. C'est d'après ses indications que ces vénérables restes des serviteurs et servantes de Dieu ont été classés et annotés, tant sur chaque partie que dans le Catalogue ci-dessous. Chaque relique porte une inscription correspondante au Catalogue [...].

Tous les ossements sont enveloppés de soie. Les gros ossements sont garnis à leurs extrémités de bourrelets de ouate et placés dans les coffres de façon à ce qu'ils ne s'endommagent pas les uns les autres.

### Châsse de Saint Domitien

Cette châsse contient en très grand nombre et dans un état admirable de conservation les reliques du Saint. [Détail est donné des os selon les parties du corps].

\* Au terme de cet article, c'est pour nous un réel plaisir d'exprimer notre profonde gratitude à Monseigneur Guillaume-Marie van Zuylen, évêque de Liège, pour les encouragements qu'il nous témoigne dans notre travail d'inventaire des reliques du diocèse de Liège.

C'est à Monsieur le Doyen Maurice Devos que nous dédions cet article, lui qui a organisé cette ouverture des châsses avec l'intérêt passionné qu'on lui connaît pour tout ce qui touche l'histoire hutoise.

Que tous les participants à l'ouverture soient aussi vivement remerciés pour leur collaboration active.

## ANNEXE II: Ouverture de la châsse en 1912.

Au verso du procès-verbal de 1873 (voir Annexe I), on trouve le texte suivant :

« L'an mil neuf cent et douze, le 23 du mois de septembre, nous, soussignés Ch. Lucas, Chanoine-Secrétaire de l'Evêché de Liège, H.J. Lucas, curé-doyen de l'église primaire de S. Nicolas à Liège, Th. Thibeau, directeur du Collège épiscopal et petit séminaire de S. Quirin à Huy et H. Demaret, curé-doyen de l'église primaire Notre-Dame à Huy, avons procédé à l'ouverture de la châsse de Saint Domitien renfermée dans un coffre-fort, à la sacristie de la dite église Notre-Dame de Huy, et munie du sceau de Monseigneur de Montpellier, jadis évêque de Liège, et en avons extrait une petite partie d'un calcaneum. Nous avons ensuite procédé à l'ouverture de la châsse de Saint Mengold, renfermée dans un autre coffre-fort situé à l'église, près de la porte de la sacristie, et munie du même sceau que la première et nous en avons extrait aussi un fragment de calcaneum. Nous avons refermé les dites châsses et les avons scellées du sceau de Monseigneur Rutten, évêque actuel du diocèse de Liège. Ces fragments de reliques sont destinés à être placés dans de petits reliquaires pour être présentés à la vénération des fidèles et, entre-temps, gardés dans une nouvelle châsse en bois, sur l'autel de la Sainte Vierge, au transept-Nord de la Collégiale de Huy, avec d'autres reliques qui y seront réunies. En foi de quoi nous signons le présent procès-verbal.

H. Demaret, curé-doyen de Notre-Dame de Huy.

Th. Thibeau, directeur du Collège Saint-Quirin. »

## Châsse de Saint Mengold

Cette châsse renferme les reliques suivantes.

[Détail est donné des os selon les parties du corps]

[Suit l'inventaire des autres châsses du Trésor]

Le 1er juillet, Monseigneur le Révérendissime Evêque a vérifié l'exactitude du procès-verbal ci-dessus, avant d'apposer son sceau tant aux reliques y indiquées qu'aux châsses qui les renferment. En foi de quoi il a souscrit avec les personnes présentes soussignées.

Signé A. Théodore, Evêque de Liège.  
J. Delruelle, curé-doyen de Huy.  
J. Lupus, chan. titul. et coste de la cathédrale de Liège.  
J. Paquot, chan. titul. de la Cathédrale de Liège.  
G. Vanweswyk, directeur du Collège St-Quirin à Huy.  
T. Beco, docteur en médecine à Huy. »

### ANNEXE III: Culte de saint Mengold

Addenda à notre article paru ici-même, Tome XXXIV, 1980.

*p. 136-137*

Le nom de Mengold («Mengoldi martyr») a été ajouté par une main postérieure à la date de sa fête, le 8 février, au calendrier d'un autre psautier du groupe des psautiers liégeois dits de Lambert le Bègue: Paris, Bibliothèque nationale, Manuscrit latin 1077, F. 2<sup>v</sup>.

Le saint est aussi repris dans les litanies («Sancte Maingolde ora») d'un psautier du XIII<sup>e</sup> siècle qui, jusqu'ici n'a pas encore reçu toute l'étude souhaitable: Bruxelles, Bibliothèque Royale, Manuscrit IV 141 F. 217<sup>R</sup>.

*p. 139*

Les *Officia propria Ecclesiae Collegiatae Beatae Mariae Virginis Oppidi Huen-sis* sont imprimés à la fin du bréviaire liégeois de 1746: Bibliothèque de l'Université de Liège, 15 958 A. Ils reprennent notamment l'hymne de saint Mengold publié par J. FRESON ici-même, tome XII, 1898, p. 195.

*p. 144*

Nous avons retrouvé la relique conservée à la sacristie de Huy, ainsi qu'un authentique de Monseigneur Rutten du 26 octobre 1912.

Un même authentique existe pour une relique de saint Domitien. (Fig. III,2)

*p. 184*

Grâce à l'amabilité de Monsieur Albert LEMEUNIER, Conservateur du Musée d'Art religieux et d'Art mosan de Liège, nous avons pu obtenir un détail photographique du pignon de la châsse de sainte Ode d'Amay conservé à Baltimore. Monsieur RANDALL, Conservateur du Walters Art Gallery de Baltimore, nous a autorisé à publier la photographie. Vous constaterez que le reliquaire (placé après 1235 sur le pignon) «De sancto Mengoldo» (orthographe locale) est le dernier sur le côté droit du pignon. (Fig. III, 1)

Monseigneur nous a chargé du classement des reliques de l'évêché; au cours de celui-ci, nous avons retrouvé quelques ossements de Domitien et Mengold qui, au vu de leur emballage et authentique, ont manifestement été extraits des châsses de Huy, sans doute en 1873 (Fig. III, 5).

En plus nous avons découvert deux reliquaires de forme circulaire datant de 1902 (Fig. III, 3 et 4).

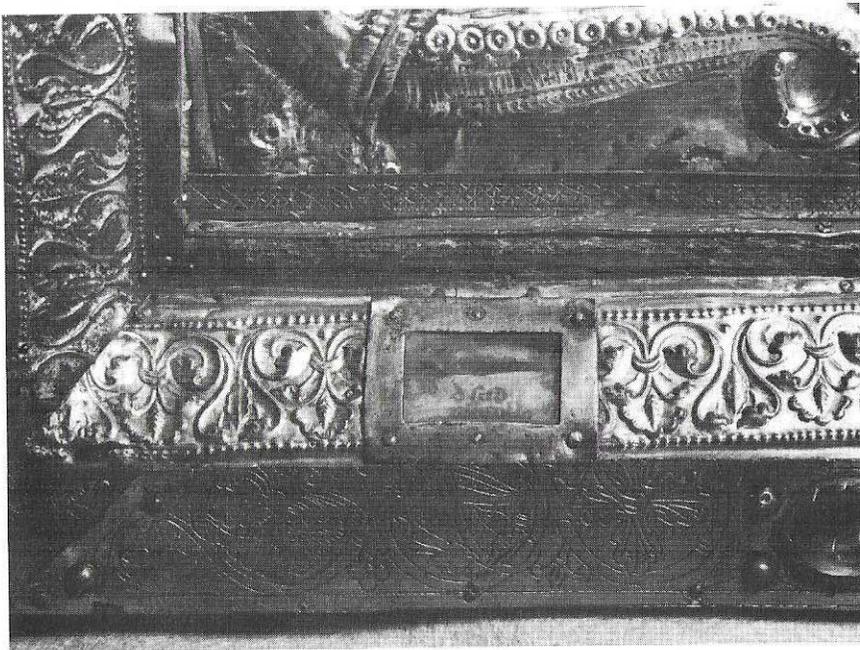


Fig. III-1. Baltimore, Walters Art Gallery  
Reliquaire «De sancto Mengoldo» sur le pignon de la châsse de sainte Ode d'Amay.  
(Photo Baltimore, Walters Art Gallery)

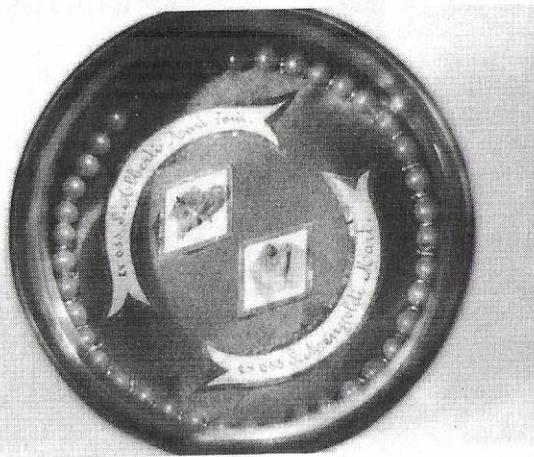


Fig. III-3. Reliquaires originaires de la chapelle du Palais épiscopal de Liège (1902).

(Photo Musée d'Art Religieux et d'Art Mosan)



Fig. III-2. Relique de Mengold conservée à Huy (coin supérieur droit) et authentique de 1926; pareil authentique existe aussi pour Domitien. (Photo

(Photo Musée d'Art religieux et d'Art mosan)

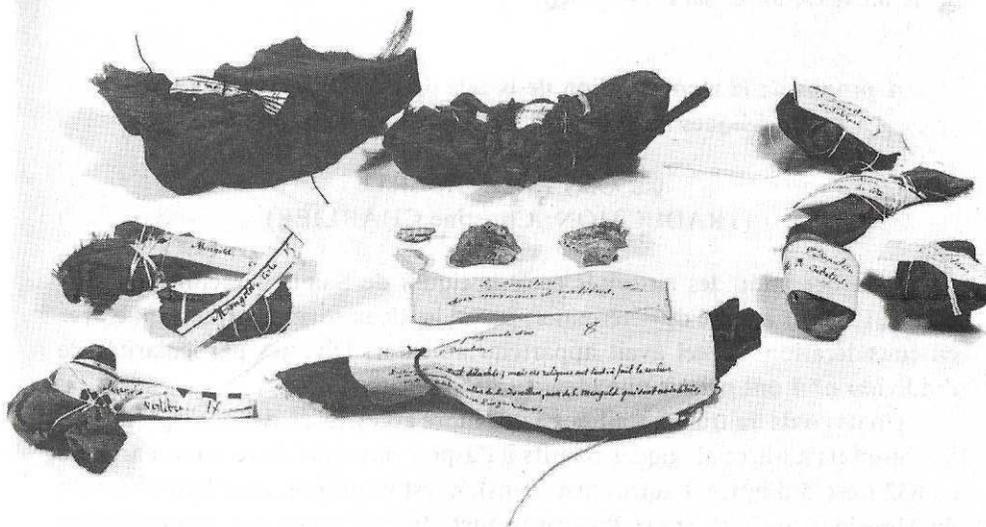


Fig. III-5. Reliques des saints Domitien et Mengold extraites de leur châsse et conservées à l'évêché.  
 (Photo Musée d'Art Religieux et d'Art Mosan)



Fig. III-4. Authentiques des reliquaires du Palais de Monseigneur Rutten du 14 mai 1902.  
 (Photo Musée d'Art Religieux et d'Art Mosan)

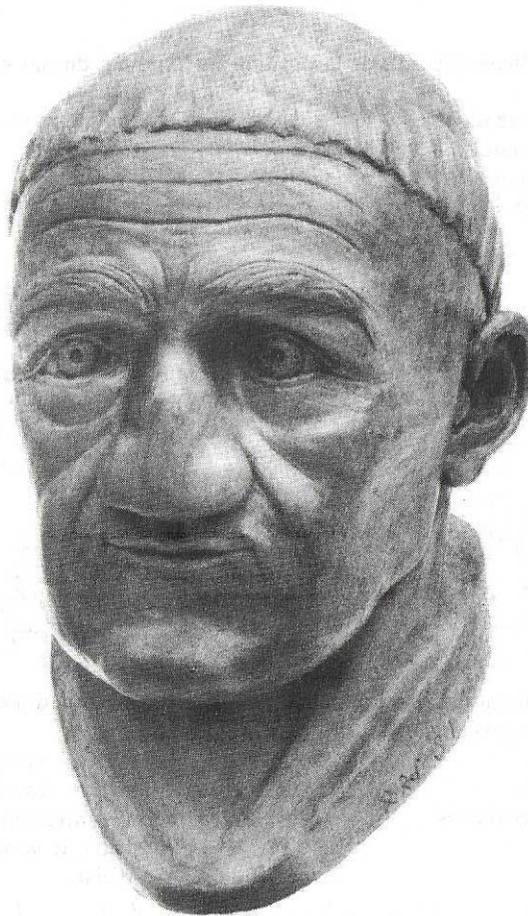


Fig. IV-1. Reconstitution de la tête de saint Emmeram

#### ANNEXE IV

Nous remercions très vivement le Dr. Olav Röhrer-Ertl, de la Zoologische Staatssammlung à Munich, pour l'amabilité avec laquelle il nous a envoyé une documentation inédite qui fera prochainement partie d'une publication spécialisée dans l'*Anthropologischer Anzeiger*. Il y montre les différentes étapes de la reconstitution de la tête de saint Emmeram, à partir de reliques conservées à Ratisbonne.

Ce travail nous touche d'autant plus qu'il s'agit d'un saint ayant vécu à peine un siècle après saint Domitien.

#### A propos de la reconstitution de la tête de saint Emmeram, à partir des reliques de l'église Saint-Emmeram à Ratisbonne

par Olav RÖHRER-ERTL  
(TRADUCTION: Christine CHARLIER)

A la demande des autorités ecclésiastiques de Saint-Emmeram à Ratisbonne, l'auteur a tenté de déterminer, parmi les deux squelettes pouvant entrer en considération, lequel avait appartenu au saint. Diverses particularités de l'individu n° I ont permis une identification positive.

Un des buts du travail était aussi de rendre accessible à des non-spécialistes des résultats anthropologiques relatifs à l'aspect physique de ce saint martyrisé en 652 (684/5 d'après d'autres historiens). C'est pourquoi, avec l'autorisation de Monsieur le Curé Franz Westenthanner, fut effectuée une reconstitution plastique de la tête de saint Emmeram.

Saint Emmeram est encore très vénéré en Bavière. Pour résumer sa vie, signalons qu'il était à l'origine évêque de Poitiers mais prit la décision de quitter cette ville pour évangéliser les Avars. Pour diverses raisons, il resta cependant en Bavière où il élimina l'hérésie (vraisemblablement l'arianisme), convertit des païens, créa une organisation ecclésiastique (par la suite négligée par saint Boniface) et, finalement, subit le martyre <sup>(1)</sup>.

(1) RÖHRER-ERTL, O., 1981: *Bemerkungen zur Identifikation des Hl. Emmeram aus St. Emmeram in Regensburg. Ein methodenkritischer Vergleich*, in *Anthropologischer Anzeiger*, 39, p. 173-188.

Avant d'entreprendre la reconstitution de la tête, une étude approfondie des méthodes disponibles et de leurs variantes était nécessaire.

La reconstruction graphique et plastique de la tête et du corps d'animaux disparus jouit depuis longtemps d'une grande popularité. Le plus ancien exemple connu d'un essai de rigueur scientifique dans ce domaine est la tête du dragon de Klagenfurt (Carinthie), réalisée en 1590 sur la base d'un « crâne de dragon » trouvé dans la région en 1335 (en réalité, le crâne d'un Rhinocéros laineux de l'époque glaciaire (2)). Pour diverses raisons, les reconstructions modernes sont plus proches de la vérité. Non seulement l'anatomie et la paléontologie des espèces disparues, mais aussi leurs conditions d'existence, leur mode de vie, etc. sont aujourd'hui mieux connus qu'hier. Dans une reconstitution, le premier souci du paléontologue est la représentation de ce qu'il y a de typique de l'espèce animale (ou végétale) considérée. La valeur du résultat sera proportionnelle au niveau de ses connaissances.

Pour l'homme, il en va tout autrement. Ce qui intéresse en premier lieu le paléontologue est, ici, déjà connu. C'est ainsi que les Suisses Kollmann et Büchly, lorsqu'ils ont présenté en 1898 la première reconstruction plastique humaine, l'ont-ils modelée non pas *d'après* un crâne de Palafitte, mais directement *sur* celui-ci. Quoi qu'ils aient eu de nombreux successeurs, leur méthode a toujours rencontré le scepticisme des anthropologues. A l'époque, les questions taxonomiques polarisaient l'attention et l'on cherchait à représenter des visages quasi standardisés (« types raciaux »). C'est justement ce qui n'est pas possible dans la reconstitution du visage à partir du crâne.

Car un crâne correspond toujours à un phénomène unique. Il forme, à un degré de complication extrême, la base sans cesse changeante, sans cesse remodelée par des tensions individuelles, d'un visage unique, impossible à confondre avec un autre (l'action de la musculature — par exemple: la mastication — influence la structure osseuse; il s'ensuit une modification de la face, qui entraîne celle de la musculature, etc...). Dès lors, chaque crâne porte une masse d'informations qui concernent aussi le visage.

C'est pourquoi les médecins légistes du Japon, d'Allemagne et des Etats-Unis, confrontés au problème de l'identification des crânes, se sont en premier lieu consacrés au perfectionnement des méthodes (3). C'est surtout l'anthropo-

(2) ABEL, O., 1939: *Vorzeitliche Tierreste im Deutschen Mythos, Brauchtum und Volksglauben*, Jena.

(3) HELMER, R., 1980: *Schädelidentifizierung durch elektronisches Mischbild* (Thèse d'Agrégation, manuscrit dactylographié), Kiel.

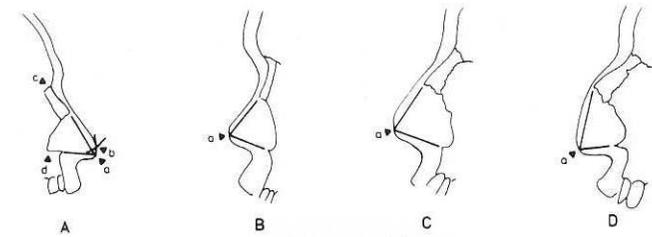


Fig. IV-2. Détermination de la position de la pointe du nez et du point pronasal.

- |                           |                             |
|---------------------------|-----------------------------|
| a) Pointe du nez          | A) Détermination des points |
| b) Pronasal               | B) Nez retroussé            |
| c) Nasion                 | C) Nez droit                |
| d) Base de l'épine nasale | D) Nez aquilin              |

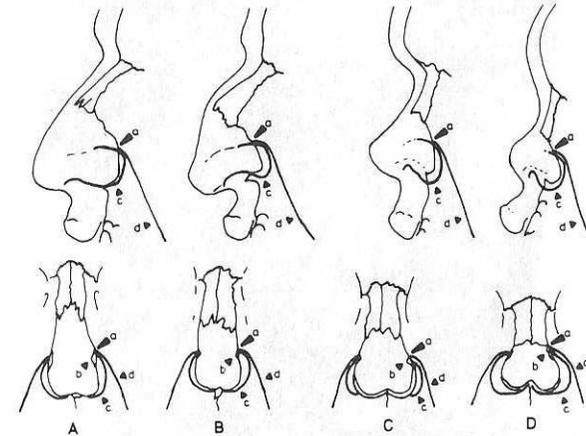


Fig. IV-3. Détermination sur le nez osseux des points d'insertion des ailes du nez et des sillons naso-labiaux

- |                       |  |
|-----------------------|--|
| A) Nez droit          | a) Insertion sur le nez osseux de l'aile du nez ainsi que du sillon naso-labial. |
| B) Nez aquilin        | b) Crête turbinaire inférieure.  |
| C + D) Nez retroussés | c) Ligne d'insertion de la narine.   |
|                       | d) Sillon naso-labial.   |

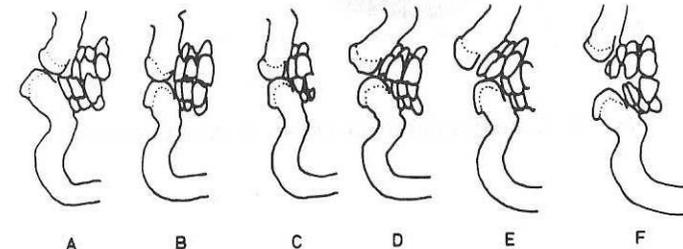


Fig. IV-4. Formes principales de la bouche en occlusion

- |                           |                   |
|---------------------------|-------------------|
| A) Prodentie mandibulaire | D) Stegodontie    |
| B) Labidontie             | E) Opisthodontie  |
| C) Psellodontie           | F) Chiasthodontie |



Fig. IV-6. Schéma technique de reconstitution de la tête de saint Emmeram.  
Seuls les éléments essentiels ont été figurés.

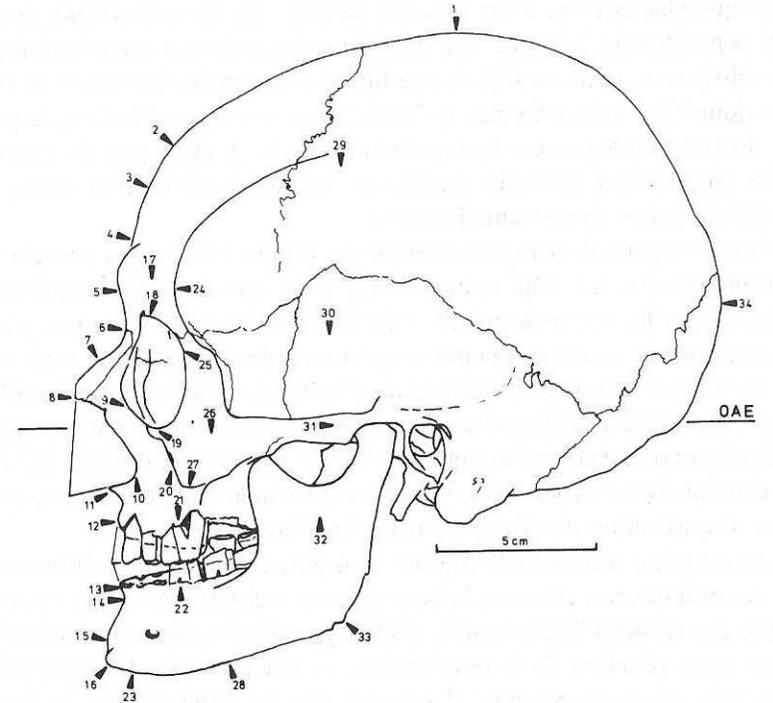


Fig. IV-5. Profil gauche du crâne de saint Emmeram avec indication des 34 repères de Helmer.  
(OAE = plan de Francfort)

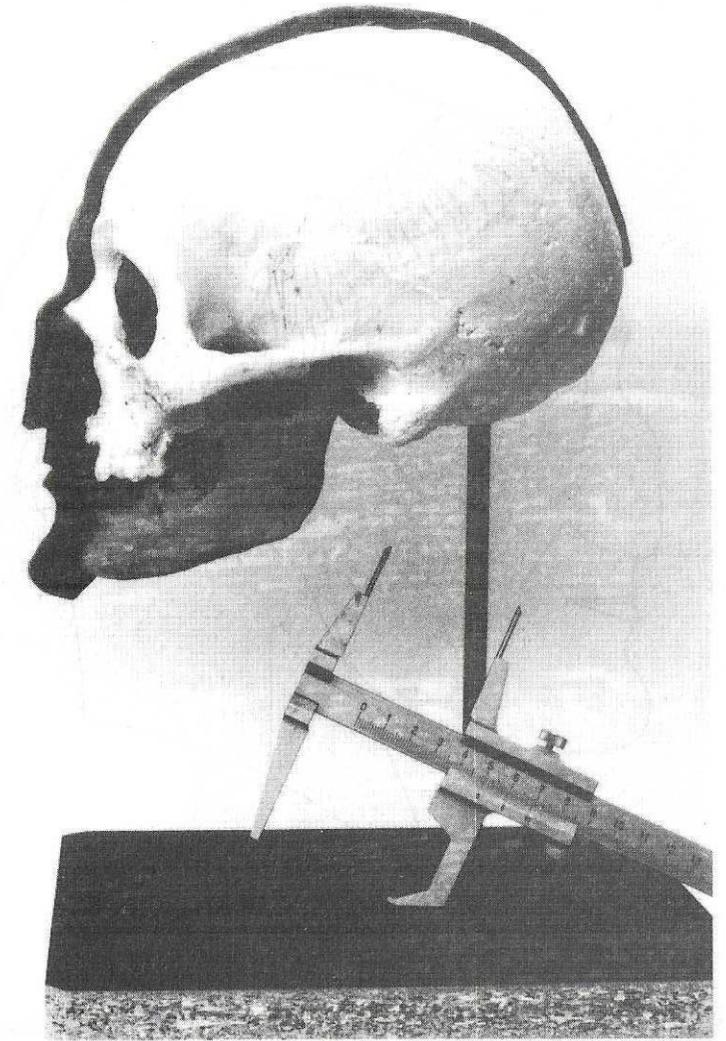
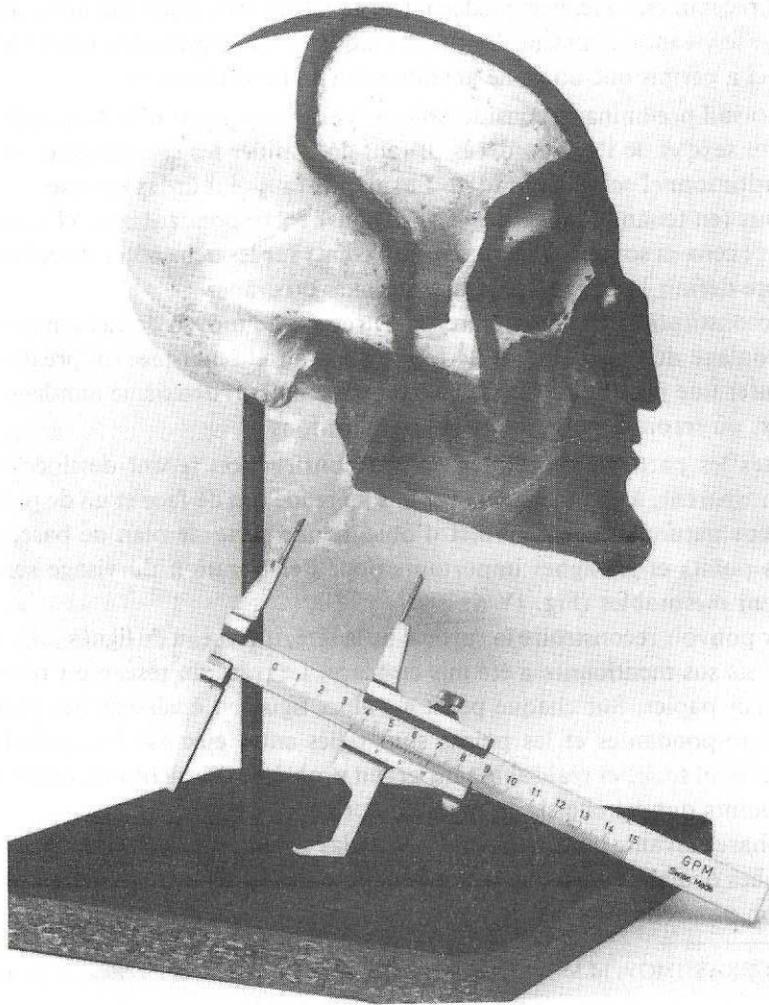


Fig. IV-7 et IV-8. Crâne de saint Emmeram: application des premières bandelettes de plasticine après mise en place de la mandibule, des globes oculaires et de la cloison nasale et détermination de la position et de la forme du nez, des lèvres et du menton.

Les bandelettes de cire sont à présent découpées en suivant exactement les tracés, puis fixées sur le moulage du crâne (Fig. IV-8). Les lacunes qui subsistent entre elles sont remplies par interpolation et les grands organes de la tête sont modelés suivant les valeurs calculées. Des contrôles permanents sont nécessaires. Après le dernier, la surface est lissée. Pour compléter l'effet optique, on modèle le départ du cou, le cou tout entier ou même la naissance de l'épaule.

Jusqu'ici, la marge de sécurité statistique peut être respectée au niveau de 95 % (97,3 % la plupart du temps). Pour rendre le visage vivant, il faut encore introduire les rides du front et des yeux et la chevelure. Les os ne donnent pas d'indications pour ce faire. Dès lors, pour chaque cas particulier, des hypothèses de travail vraisemblables doivent être élaborées. Dans un premier temps, les données historiques fournissent une base de départ. Ensuite, ces éléments sont interprétés dans le cadre de la population d'origine du personnage.

Pour saint Emmeram, ecclésiastique originaire de Poitiers, cela signifiait par exemple une grande tonsure de bénédictin dans une chevelure bouclée et un visage glabre. Pour déterminer clairement les particularités qui ne dérivent pas directement de la morphologie du crâne, elles ont été modelées à plat, de manière schématique. C'est ce qui a permis par exemple de négliger l'indication d'une calvitie frontale naissante (« golfes »).

Le visage de saint Emmeram ne porte aucune trace de violence. Tout, même le nez, correspond à des formes originelles dont on retrouve des parallèles dans le sud-ouest de la France.

L'exactitude de la méthode appliquée ici n'est jamais absolue. Comme l'ont montré en particulier les résultats de la méthode de Gerassimov (de 20-30 % moins précise que celle-ci) dans le domaine criminel, il lui manque beaucoup pour l'identification certaine d'individus par leurs proches. Sans doute l'œil humain interprète-t-il de manière variable les divers éléments d'un visage.

La méthode de reconstitution élaborée et appliquée pour le crâne de saint Emmeram est aussi la première qui permette un contrôle quantitatif et soit accessible même à des personnes dépourvues d'expérience spéciale du modelage. Ainsi, elle remplit des conditions qui sont exigées de toute méthode d'application scientifique.

logue et médecin légiste soviétique Gerassimov <sup>(4)</sup> qui a contribué au progrès décisif dans ce domaine. Son principal mérite est d'avoir assuré et élargi la base pour la reconstitution des grands organes de la tête (yeux, nez, bouche, oreilles) (Fig. (IV-2 - IV-4).

Tout récemment, Helmer, médecin légiste à Kiel <sup>(5)</sup> a, grâce aux ultra-sons, mesuré sur le vivant l'épaisseur des parties molles <sup>(6)</sup> en 34 points de la tête (Fig. IV-5). Ceci a permis une nouvelle amélioration de la méthode <sup>(7)</sup>.

Un travail préliminaire considérable est nécessaire avant d'utiliser celle-ci. En plus du sexe et de l'âge au décès, il faut déterminer les caractéristiques du type constitutionnel selon Conrad <sup>(8)</sup>. Ensuite, il faut établir les épaisseurs des tissus mous (en tenant compte des corrélations) correspondant aux 34 repères de Helmer ; ceux-ci sont pour la plupart différents sur les deux côtés du crâne. Il faut encore définir la forme des grands organes du crâne.

La reconstitution sera de préférence entreprise au moyen de cire à modeler sur un moulage du crâne, où les 34 repères auront été marqués au préalable. Pour assurer une possibilité de contrôle permanente, un deuxième moulage est nécessaire, où seront reportées toutes les indications.

Toutes les parties importantes de la reconstruction seront dessinées sur papier transparent, à partir de deux dessins du crâne (un de face et un de profil, en grandeur naturelle). Cela permet d'obtenir une sorte de plan de base, sur lequel les points et les lignes importants pour l'élaboration du visage seront directement mesurables (Fig. IV-6).

Pour pouvoir reconstruire la surface de la tête, un réseau de lignes joignant les 34 points sus-mentionnés a été mis en place. Le tracé du réseau est reporté du crâne sur papier. Sur chaque point est alors figurée l'épaisseur des parties molles correspondantes et les points sont reliés entre eux par interpolation. C'est un travail facile et réalisable sans grand problème d'exactitude, parce que tous les points ont été choisis de manière optimale.

La phase suivante du travail voit le modelage et la pose de la cloison nasale et des globes oculaires ainsi que la mise en place de la mâchoire inférieure dans sa position naturelle (Fig. IV-7).

(4) GERASSIMOV, M.M., 1955 : (*Reconstitution de la tête à partir du crâne* — en russe), Moscou.

(5) HELMER, R., 1980 : *op. cit.*

(6) *Tissus mous* : peau, tissu conjonctif, graisse, muscles, etc. (N.D.T.).

(7) RÖHRER-ERTL, O., 1982 : *Über eine neu modifizierte Methode plastischer Gesichtskonstruktion auf dem Schädel*, in : *Anthropologischer Anzeiger* (sous presse).

(8) CONRAD, K., 1963 : *Der Konstitutionstypus. Grundlegung und praktische Anwendung* (2<sup>e</sup> éd.), Berlin, Göttingen, Heidelberg.